

AFFAIRE N° 26

MARCHE de gré à gré passé avec l'entreprise TOUZET pour travaux de protection du lotissement des DEUX CANONS - Ratification, approbation des devis estimatifs et de l'intervention du Service des Ponts & Chaussées

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Par délibération du 10 Mars 1961 approuvée le 12 Avril 1961, vous avez adopté la proposition de Monsieur l'Ingénieur en Chef des Ponts & Chaussées, pour la construction d'une nouvelle digue devant protéger la rive droite à l'amont du lotissement des DEUX CANONS. A cet effet, un marché de 860.000 Fr a été établi.

Les travaux étant terminés, je vous demande, Messieurs, de bien vouloir:

- 1°) Ratifier le marché de gré à gré du 2 Juin 1961 approuvé par le Préfet le 28 Juin 1961,
- 2°) d'approuver le détail estimatif qui y était joint et l'intervention effectuée par le Service des Ponts & Chaussées./.

*Examiné  
M. le Maire, le 25 septembre 1961  
P. le Préfet délégué en mission  
et Secrétaire Général  
Signé: P. Boitelle*

Le Maire,  
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.